Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202188-20260330-2026_034-DE

COMMUNE DE PLOUGRESCANT
CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 30 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION : 25/03/2026 MEMBRES EN EXERCICE : 15 MEMBRES

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGRESCANT légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle du Conseil, sous la présidence de Didier AUZOU, Maire.

PRÉSENTS (15) : Didier AUZOU, Anne LE COADOU, Xavier DE ROQUEFEUIL, Jacqueline DRONIOU, Pascal LEMESLE, Alain LE KER, Philippe LE SAINT, Didier REMOISSONNET, Magali LEMOINE, Franck MISUK, Magali TOCQUER, Margaux DESCLOZEAUX, Fanny LANDEMAINE, Gilbert DRESCHER, Donaïg LE DÛ

Secrétaire de Séance : Xavier DE ROQUEFEUIL

CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES THÉMATIQUES
Délibération 2026_034

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il est possible de créer des commissions communales thématiques. Ces commissions sont exclusivement composées d'élus municipaux, de la Majorité et de la Minorité, selon la réglementation. Elles sont convoquées par le Maire.
Monsieur le Maire précise qu'il sera possible de créer des « groupes de travail » (ou autre nom à déterminer) selon des thématiques ou projets particuliers dans lesquels les habitants pourront siéger.

Le tableau des Commissions est mis en annexe de la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE de la création des Commissions communales thématiques détaillées dans l'annexe jointe à la délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,
Didier AUZOU.

Le Secrétaire de séance,
Xavier DE ROQUEFEUIL.

MAIRIE DE PLOUGRESCANT (Côtes d'Armor)